32G02NE
(32G02-200-0202)

Carte écoforestière

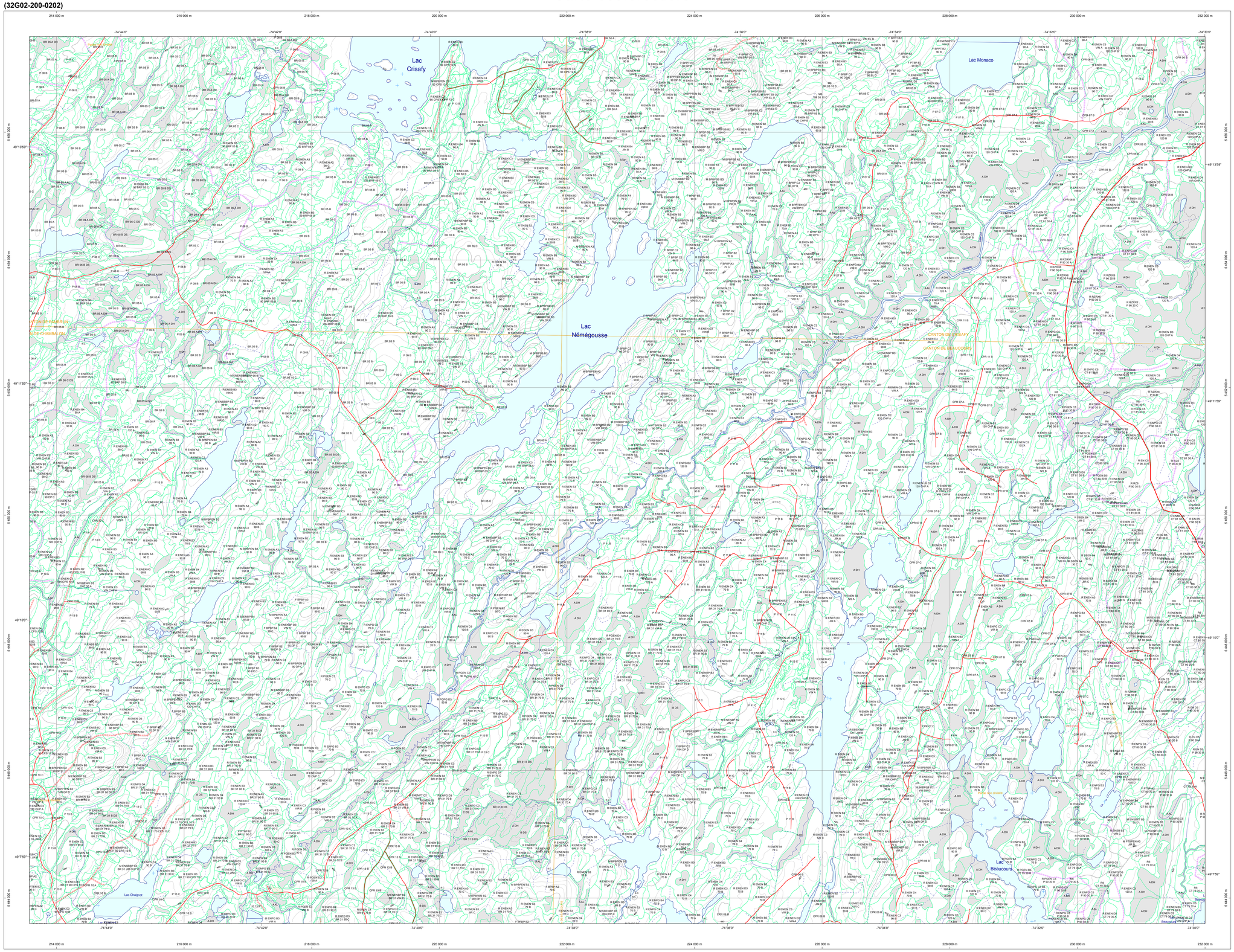

Série PEUPLEMENTS ÉCOFORESTIERS 1/20 000

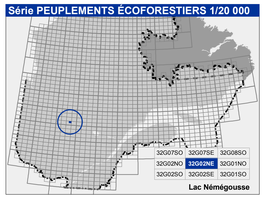

Voies de communication et ponts

- Classe 1, HN - Hors norme; HN
- 02
- 03
- 04
- NC - Non classé, ne répondent pas aux critères HN, 1 à 4
- NF - Non forestier (Adresse Québec)
- Pont forestier

Hydrographie écoforestière

- Cours d'eau permanent, canal
- Cours d'eau intermittent
- Hydrographie surfacique

Obstacles et infrastructures

- Chute, rapide, écueil
- Barrage, barrage de castor
- Remontée mécanique
- Ligne transport d'énergie
- Pylône
- Bâtiment, silo, réservoir
- Hydrobase
- Centre de ski alpin
- Terrain de camping
- Mine à ciel ouvert
- Tour de télécommunication, tour

Peuplement écoforestier

- Peuplement écoforestier
- Peuplement non forestier
- Peuplement improductif

Courbe de niveau

- Courbe de niveau maîtresse
- Courbe de niveau intermédiaire
- Esker

Morcellement

- Morcellement foncier

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non forestier
T	Type de couvert	X	X		
CS	Groupement d'essence 3e	X	X		
SS1	Groupement d'essence 4e	X	X		
Z	Indice densité	X	X		
Y	Indice hauteur	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
TS	Année d'intervention d'origine	X	X		
AN	Classe d'âge	X	X		
HZ	Intervention partielle	X	X		
IR	Année d'intervention partielle	X	X		
A	Code de terrain 1e	X	X	X	
DH	Code de terrain 2e	X	X	X	X

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Improductif	Non forestier
5S B 3 JIN EC 98 C 5S5B A2 5N B	CJ 96 D FA 5 CT 78 10 D	A DH	NF

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE

RÉSINEUX
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences résineuses.
R

FEUILLUS
Peuplement dont plus de 75% de la surface terrière totale est occupée par les essences feuillues.

MELANGES
Peuplement dont les essences feuillues et résineuses occupent individuellement plus de 25% et moins de 75% de la surface terrière totale.
M

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 3e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 3e
G	Épinette blanche	BB	Bouleau à papier
E	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune
PB	Pin blanc	CH	Chêne rouge
PR	Pin rouge	ED	Érable rouge
PG	Pin gris	ES	Érable à sucre
ME	Mélèze laricin	FT	Feuillu tolérant (1)
PU	Pruche de l'est	FI	Feuillu intolérant (2)
B	Pin sylvestre	FH	Feuillu humide (3)
S	Sapin Baumier	FNC	Feuillu non commercial
C	Thuya occidental	PE	Peuplier
		FI	Feuillu intolérant

CODE	ESSENCES RÉSINEUSES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e	CODE	ESSENCES FEUILLUES 4e
EB	Épinette blanche	BP	Bouleau à papier	FX	Feuillus indéterminés
EP	Épinette rouge et noire	BJ	Bouleau jaune	FNC	Feuillus non commercial
PB	Pin blanc	CF	Caryer à fruits doux	FA	Frêne d'Amérique
PR	Pin rouge	CC	Caryer cordiforme	HG	Hêtre à grandes feuilles
PG	Pin gris	CT	Caryer / tarot	ORA	Orme d'Amérique
ME	Mélèze laricin	OH	Chêne à gros fruits	PO	Peuplier à grandes dents
PU	Pruche de l'est	OB	Chêne à gros fruits	PT	Peuplier faux-tremble
RX	Résineux indéterminés	OR	Chêne rouge	PP	Peuplier faux-tremble
SB	Sapin Baumier	EQ	Érable rouge	TA	Tilleul d'Amérique
TO	Thuya occidental	ES	Érable à sucre		

(1) Caryer, Chêne, Frêne, Hêtre, Noyer, Ostryer, Tilleul (applicable 4e)
(2) Ex: Peuplier, Bouleau, Érable rouge en association (applicable 4e)
(3) Frêne noir, Orme d'Amérique, Orme de Thomas, Orme rouge (applicable 4e)

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

		HAUTEUR MOYENNE DES TIGES DOMINANTES ET CODOMINANTES						
		22 m +	17m à 22m	12m à 17m	7m à 12m	4m à 7m	2m à 4m	2m et -
Classes de hauteur		1	2	3	4	5	6	7
Classe de densité								
61% à 100%	A	A1	A2	A3	A4	A5	SO	SO
41% à 60%	B	B1	B2	B3	B4	B5	SO	SO
26% à 40%	C	C1	C2	C3	C4	C5	SO	SO
25% et 40%	D	D1	D2	D3	D4	D5	SO	SO
	E			Densité recouvrement haute				
	I			Densité recouvrement intérieure				0*

(*) Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

PEUPLEMENTS ÉQUIENNES	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	90 (101 et plus)
PEUPLEMENTS INÉQUIENNES ou IRRÉGULIER	Jeune inéquienne ou irrégulier (origine < 80 ans)			JIn-jV		
	Vieux inéquienne ou irrégulier (origine > 80 ans)			VIn-VIr		

PEUPLEMENTS ÉTAGÉS											
	10	30	50	70	90	105	-
	(0 à 20)	(21 à 40)	(41 à 60)	(61 à 80)	(81 à 120)	(121 et plus)	
	10	30	50	70	90	120	-
	50	50	50	70	90	120	-
	10	30	50	70	90	105	-
	50	50	50	70	90	120	-
	10	30	50	70	90	105	-
	80	80	80	80	120	-	-
	10	30	50	70	90	105	-
	80	80	80	80	120	-	-
	10	30	50	70	90	105	-
	120	120	120	120	-	-	-

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE		CODE	
CHT	Chablis total	CON	Conversion de peuplement
DT	Dépérissement total	CDL	Coupe à diamètre limite
ES	Épidémie grave	CJU	Coupe avec jardinage limité avec protection des arbres d'avenir
BR	Brûlis total	CAM	Coupe d'amélioration
FR	Fruhe	CA	Coupe d'assainissement
VER	Verglas grave	CD	Coupe en damier
		CJ	Coupe de jardinage
CPR	Coupe avec protection de la régénération	CJP	Coupe de jardinage par parquets
CRS	Coupe avec réserve de semenciers	CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CBT	Coupe par bande	CEA	Coupe d'ensemencement
	Coupe progressive d'ensemencement (coupe finale)	CB	Coupe par bandes
CPE	Coupe totale	CTR	Coupe par trouées
CT	Coupe totale	CP	Coupe partielle
CRB	Coupe de récupération dans un brûlis	CE	Coupe partielle et épidémie légère
ETR	Élimination des types résiduelles	CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
ENS	Ensemencement	CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélèze)
ENM	Ensemencement avec mini-semis	CPC	Coupe progressive d'ensemencement intolérance
P	Plantation	DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
PLN	Plantation de semis cultivés à racines nues		
PLR	Plantation de semis cultivés en récipients		
		PLB	Plantation de boutures
REA	Régénération d'une aire d'écorçage	EC	Éclaircie commerciale
RIA	Régénération d'un site occupé par une infrastructure abandonnée	ECE	Éclaircie commerciale d'éclaircie
RPS	Récupération ex-verbs d'un plan spécial d'aménagement	EPC	Éclaircie précommerciale
		ENR	Enrichissement
		FER	Fertilisation
		REV	Réouverture des bandes vertes
			résiduelles
	PERTURBATIONS MOYENNES	ÉCL	Récolte dans les lisières boisées
		CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
BRP	Brûlis partiel	RRB	Regarnis avec boutures
CHP	Chablis partiel	RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
DP	Dépérissement partiel du feuillu	RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients
EL	Épidémie légère		
VEP	Verglas partiel		

INTERVENTIONS PARTIELLES

CODE	
CON	Conversion de peuplement
CDL	Coupe à diamètre limite
CJU	Coupe avec jardinage limité avec protection des arbres d'avenir
CAM	Coupe d'amélioration
CA	Coupe d'assainissement
CD	Coupe en damier
CJ	Coupe de jardinage
CJP	Coupe de jardinage par parquets
CJT	Coupe de jardinage avec trouées
CEA	Coupe d'ensemencement
CB	Coupe par bandes
CTR	Coupe par trouées
CP	Coupe partielle
CE	Coupe partielle et épidémie légère
CPF	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPM	Coupe progressive d'ensemencement (mélèze)
CPC	Coupe progressive d'ensemencement intolérance
DRM	Dégagement mécanique de la rég. naturelle
DR	Éclaircie commerciale
ECE	Éclaircie commerciale d'éclaircement
EPC	Éclaircie précommerciale
ENR	Enrichissement
FER	Fertilisation
REV	Réouverture des bandes vertes résiduelles
ÉCL	Récolte dans les lisières boisées
CRR	Récolte des tiges résiduelles et des rebuts
RRB	Regarnis avec boutures
RRN	Regarnis avec plants utilisés à racines nues
RRR	Regarnis de plants cultivés en récipients

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	
DH	Dénudé ou semi-dénudé humide
DS	Dénudé ou semi-dénudé sec
AL	Aulnaie

CLASSES DE PENTE

CODE	DÉSIGNATION	TAUX D'INCLINAISON
A	Nulle	0% à 3%
B	Faible	3% à 8%
C	Douce	8% à 15%
D	Modérée	16% à 30%
E	Forte	31% à 40%
F	Abrupte	41% et plus
S	Sommet	Embouché de 41% et plus

32G02NE
(32G02-200-0202)

Métadonnées

Surface de référence géodésique	Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique	NAD 83 (SCRS)
Projection cartographique	Mercator transverse modifié (MTM, zone de 3°, Système de coordonnées planes du Québec (SCOPQ), fuseau 08
Origine des altitudes	CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
Équidistances des courbes de niveau	10 mètres
Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006	16° 18' ouest
Variation annuelle	06' vers l'est
Coordonnées géographiques au centre de la feuille	49°11'15" nord et 74°37'30" ouest
Longitude d'origine (méridien central)	73°30' ouest
Latitude d'origine (équateur)	0°
Coordonnées d'origine	X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle	0,9999

(1 cm sur la carte équivaut à 20 000 cm sur le terrain, soit 200 mètres)

0 0,5 1,5 2 km

1/20 000

Sources

Données	Organisme	Date
Assise cartographique (données topographiques)	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	17/07/1999
Hydrographie surfacique	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune	14/05/2008

Informations forestières

Numéro d'inventaire écoforestier	4e programme
Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale)	2012
Date de mise à jour provinciale	27/04/2015
Superficie minimale d'appellation des peuplements	10 hectares

Pour connaître les dates de mise à jour de cette carte, consulter le site de Géoboutique Québec : http://geoboutique.mrn.gouv.qc.ca

Réalisation

Production : Ministère des Forêts, Faune, et Parcs
Direction des inventaires forestiers
5700, 4e Avenue Ouest, porte A108
Québec (Québec), G1H 6R1

Diffusion : Direction des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offre **AUCUNE valeur légale**. Ces limites sont **NON OFFICIELLES** et sont utilisées qu'à titre indicatif.

© Gouvernement du Québec

Forêts, Faune et Parcs
Québec